

**FAKTORIA**

S.A.S au capital de 2 530 euros
19, allée du Moura - 64200 BIARRITZ
Tél. : 06 86 34 13 67
contact.faktoria@gmail.com
www.faktoria-cotebasque.com
N° SIRET : 827 702 804 000 10
N° DA : 75 64 06456 64

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

CÉRAMISTE - C.A.P TOURNAGE EN CÉRAMIQUE - BLOCS 1 & 2

Cours du Soir – Formation courte

Deux sessions sont proposées chaque année, au choix :

	<u>Session d'automne</u>	<u>Session d'hiver</u>
Dates	Du 31 août au 16 décembre 2026	Du 4 janvier au 26 avril 2027
Interruption	Du 26 octobre au 1er novembre 2026 inclus	Du 22 au 28 février 2027 inclus, ainsi que le lundi 29 mars 2027
Rythme	Lundis et mercredis	Lundis et mercredis
Horaires	18 h à 21 h 30	18 h à 21 h 30
Durée	105 heures — 30 séances	105 heures — 30 séances
Tarif	3 950 €	3 950 €

Formatrices : Alizée DEVOLUET et Stéphanie LEMAIRE

Lieu : FAKTORIA - 19 allée du Moura - 64200 Biarritz

Financement : selon l'éligibilité et l'accord du financeur : fonds propres, CPF, France Travail, OPCO ou employeur

I. CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Les cours du soir FAKTORIA permettent de développer, en dehors des horaires de journée, les compétences professionnelles correspondant aux enseignements EP1 et EP2 du C.A.P Tournage en céramique. Deux soirs par semaine, en petit groupe, les stagiaires acquièrent les gestes et les connaissances du métier auprès d'Alizée DEVOLUET et de Stéphanie LEMAIRE, dans l'atelier FAKTORIA.

Le céramiste ou potier :

- travaille les terres céramiques - faïence, grès ou porcelaine - pour réaliser des objets utilitaires, décoratifs ou des œuvres ;
- prépare les matières, façonne les pièces, suit le séchage, réalise les finitions, les décors et les cuissons ;

- exerce en atelier, seul ou au sein d'une petite structure, et peut produire des pièces uniques ou de petites séries ;
- mobilise patience, persévérance, habileté, précision, sens esthétique et capacité à lire des documents techniques.

La formation est fondée sur le référentiel du C.A.P « Tournage en céramique » (RNCP 36337), certification de niveau 3 délivrée par le ministère chargé de l'Éducation nationale. La fiche RNCP est enregistrée jusqu'au 31 juillet 2027.

II. PUBLIC ET PRÉREQUIS

La formation s'adresse aux adultes souhaitant acquérir ou approfondir les compétences professionnelles du tournage en céramique, préparer leur évolution professionnelle ou envisager une présentation au C.A.P en candidat individuel.

- disposer d'un minimum de connaissances sur le métier visé et présenter un projet professionnel en lien avec la formation ;
- posséder un niveau de français et d'autonomie compatible avec le suivi du programme, le travail personnel entre les séances et, le cas échéant, les démarches d'inscription à l'examen.

III. OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation a pour objectifs de permettre au stagiaire de :

- appréhender concrètement l'environnement professionnel du céramiste ;
- mettre en pratique les techniques de préparation, de tournage, de finition et de contrôle ;
- développer les compétences professionnelles associées aux blocs 1 et 2 du C.A.P.

BLOC 1 - COMMUNICATION ESTHÉTIQUE ET TECHNOLOGIE

Reconnaître

- identifier les composantes de la définition du produit : matériaux, dimensions et formes ;
- justifier la chronologie des phases de fabrication.

Décoder

- interpréter les différentes formes de langage professionnel et technique ;
- traduire un croquis par un dessin technique ;
- interpréter les données techniques.

Préparer

- procéder à la préparation des matières d'œuvre.

Traiter

- vérifier les critères d'acceptabilité des produits ;
- appliquer et respecter les données de fabrication ;
- diagnostiquer les causes de non-qualité constatées sur un produit ;

- analyser les causes de dysfonctionnement d'un processus et appliquer les mesures adaptées.

Informier et dialoguer

- relater les difficultés rencontrées au cours de la réalisation ;
- rendre compte des anomalies constatées et du travail réalisé.

BLOC 2 - MISE EN ŒUVRE ET RÉALISATION

Exécuter

- effectuer la mise en forme du produit ;
- mesurer les produits et effectuer les réglages ;
- assurer l'arrêt de la fabrication ;
- assurer la maintenance et l'entretien du poste de travail.

Contrôler

- vérifier la qualité des produits en cours et en fin de réalisation ;
- déceler, avant détérioration du matériel ou de la pièce, tout incident de fonctionnement.

IV. CONTENU ET PROGRAMME

Le programme détaillé constitue le cadre pédagogique du parcours. Des ajustements peuvent être effectués en fonction du niveau du groupe et de sa progression, sans modifier les objectifs essentiels, la durée ni le prix de la formation.

MODULE 1 - BASES DU MÉTIER DE CÉRAMISTE

- appréhender l'environnement professionnel et organiser le travail dans le respect des consignes d'hygiène et de sécurité ;
- adopter le langage professionnel et technique ;
- identifier les principales techniques de travail : tournage, estampage, sculpture et coulage ;
- choisir les moyens et les outillages et organiser le poste de travail ;
- assurer l'entretien du poste, de l'outillage et la préparation de la terre ;
- adopter une position de travail adaptée sur le tour.

MODULE 2 - TECHNOLOGIE, DESSIN TECHNIQUE ET CULTURE CÉRAMIQUE

- identifier les différentes terres et pâtes céramiques, leur composition et leurs particularités ;
- identifier les composantes du produit et les informations utiles à sa fabrication ;
- identifier la chronologie des phases de fabrication selon l'objet à réaliser ;
- mobiliser des repères en histoire de l'art et en culture céramique ;
- analyser les caractéristiques techniques, esthétiques et fonctionnelles d'une demande ;
- identifier les critères d'acceptation, de rejet ou de retouche d'un produit ;
- identifier les causes de non-qualité et les actions correctives possibles ;

- comprendre un dessin technique, dessiner et coter une pièce selon les règles applicables.

MODULE 3 - TOURNAGE

- identifier les points clés pour tourner des pièces uniques ou en série ;
- comprendre et mettre en œuvre la gestuelle du centrage ;
- tourner avec des poids de terre différents et réaliser au moins une série ;
- surveiller le raffermissement de la pièce en vue du tournassage, du garnissage et de la finition ;
- suivre et contrôler le séchage de la pièce jusqu'à son enfournement.

L'apprentissage est progressif : formes simples, séries, puis formes plus complexes selon l'avancement du groupe. La répétition régulière des gestes entre les séances est indispensable à leur consolidation.

MODULE 4 - FAÇONNAGE

- reconnaître les principales techniques de façonnage : moulage, estampage, coulage, pressage, calibrage et sculpture ;
- choisir un procédé adapté à la pièce projetée et réaliser une ou plusieurs pièces avec l'accord de l'équipe pédagogique.

MODULE 5 - ENGOBES, ÉMAUX ET CUISSONS

- identifier les principes de préparation et de pose des engobes ;
- identifier les principes de fabrication et de pose des émaux ;
- acquérir les repères essentiels relatifs à l'enfournement et aux procédés de cuisson.

MODULE 6 - QUALITÉ ET COMMERCIALISATION

- contrôler visuellement et dimensionnellement les produits en cours et en fin de réalisation ;
- comparer des produits réalisés en série et vérifier leur régularité ;
- analyser les difficultés et les anomalies afin d'améliorer la qualité ;
- identifier les équipements nécessaires à un atelier et les premiers repères de calcul des coûts et des prix de vente.

PRÉPARATION AUX ÉPREUVES ET BILAN

- analyser des sujets et se mettre en situation d'épreuve pour EP1 - Communication esthétique et technologie et EP2 - Mise en œuvre et réalisation ;
- corriger et autoévaluer le travail réalisé afin d'identifier les points à améliorer ;
- effectuer un bilan de fin de formation et recevoir des conseils pour la poursuite du parcours.

V. STAGES ET PÉRIODES EN MILIEU PROFESSIONNEL

Les 105 heures de pédagogie en centre n'incluent aucune PFMP ni période de stage en entreprise. Après l'inscription définitive, FAKTORIA peut, lorsque le projet et le calendrier pédagogiques le permettent, établir une convention distincte pour une immersion professionnelle. Le stagiaire demeure responsable de rechercher et de choisir son organisme d'accueil.

Les conditions de PFMP ou d'expérience professionnelle applicables à la présentation au C.A.P dépendent de la voie de préparation et de la situation du candidat. L'arrêté du 11 septembre 2024 prévoit notamment une durée minimale de 14 semaines, réalisées dans les trois années précédant l'examen, pour certains candidats majeurs qui n'ont pas préparé le diplôme par la voie scolaire, l'apprentissage, la formation professionnelle continue ou l'enseignement à distance. Chaque candidat doit vérifier sa situation auprès de l'autorité académique lors de son inscription.

VI. AUTRES INFORMATIONS IMPORTANTES

- L'émaillage et la cuisson sont des processus longs. Selon la production de l'atelier et le calendrier pédagogique, les stagiaires peuvent participer à certaines opérations ; les principes essentiels sont dans tous les cas étudiés et documentés.
- Une tenue de travail confortable est nécessaire. Les équipements de protection individuelle demandés par l'équipe pédagogique doivent être utilisés lors des opérations concernées.

VII. ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIVE

La formation est placée sous la responsabilité de Sophie ROZÈS, Présidente de FAKTORIA SAS et responsable de la formation professionnelle.

Alizée DEVOLUET et Stéphanie LEMAIRE assurent les enseignements principaux. FAKTORIA peut faire intervenir d'autres professionnels mentionnés dans le programme ou remplacer un intervenant par une personne présentant des compétences et références équivalentes, sans modification des objectifs essentiels de la formation.

Le suivi administratif et le suivi des admissions sont assurés par Amandine ETCHEBEHEITY, également référente handicap : 06 86 34 13 67 - contact.faktoria@gmail.com.

VIII. MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'admission est appréciée au moyen du dossier de candidature, d'un positionnement et, si nécessaire, d'un entretien préalable permettant de vérifier les prérequis, la cohérence du projet et les besoins éventuels d'individualisation.

Les candidatures sont étudiées dans la limite des places disponibles. Il est recommandé de déposer le dossier au moins trois semaines avant le démarrage de la formation.

IX. MODALITÉS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel et en atelier

- pratique en atelier, échanges et retours personnalisés ;
- apports théoriques contextualisés, démonstrations, exercices guidés, entraînement autonome supervisé, productions individuelles, corrections et analyses collectives ;

- mise en situation dans l'environnement professionnel de l'atelier FAKTORIA.

Travail personnel entre les séances

Un entraînement régulier entre les séances est fortement recommandé. Son volume varie selon les acquis initiaux, les objectifs professionnels et la date envisagée de présentation aux épreuves.

X. RESSOURCES PÉDAGOGIQUES ET ACCOMPAGNEMENT

Des ressources pédagogiques peuvent être mises à disposition sur un espace numérique dédié. Un groupe de messagerie peut être créé pour faciliter les informations pratiques et les échanges ; son utilisation est facultative et ne constitue pas l'unique canal de communication. La bibliothèque de l'école est accessible selon ses modalités d'utilisation.

XI. MODALITÉS DE SUIVI ET ÉVALUATION DES ACQUIS

- avant la formation : dossier de candidature, entretien ou positionnement et autoévaluation initiale ;
- pendant la formation : feuilles d'émargement, observation continue, exercices, productions jalons, QCM ou travaux pratiques et mise en situation d'examen ;
- en fin de formation : bilan final et attestation de fin de formation mentionnant la nature, la durée de l'action et les résultats de l'évaluation, sous réserve de la participation du stagiaire ;
- après la formation : questionnaire de suivi pouvant être adressé entre six et douze mois après le parcours.

XII. PRÉSENTATION AUX ÉPREUVES DU C.A.P

La formation ne délivre ni le C.A.P ni les blocs de compétences. Le stagiaire qui souhaite se présenter à l'examen effectue personnellement son inscription en candidat individuel auprès de l'académie compétente. FAKTORIA transmet des informations pratiques et peut accompagner les démarches administratives.

Selon le dispositif de financement mobilisé, la présentation à la certification ou à certaines épreuves peut constituer une obligation du parcours financé. Les conditions applicables sont précisées par le financeur et dans les documents contractuels.

Les dates et modalités d'inscription varient selon les académies et les sessions ; elles doivent être vérifiées chaque année auprès de l'autorité académique.

XIII. INCLUSION ET ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

FAKTORIA veille à l'égalité de traitement des candidatures et étudie, avec la personne concernée, les aménagements raisonnablement réalisables pour individualiser et sécuriser le

parcours. Lorsque les besoins ne peuvent pas être satisfaits dans de bonnes conditions, une réorientation vers un interlocuteur ou une structure adaptée est recherchée.

Référente handicap :

Amandine ETCHEBEHEITY - contact.faktoria@gmail.com – TEL : 06.86.34.13.67

XIV. ÉPREUVES DU C.A.P ET BLOCS DE COMPÉTENCES

Cette formation porte sur les enseignements professionnels correspondant aux épreuves :

- EP1 - Communication esthétique et technologie
- EP2 - Mise en œuvre et réalisation

Le référentiel et le règlement d'examen sont consultables sur Éduscol : eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/B031.html

Le candidat peut se présenter selon la forme globale ou, lorsque la réglementation le permet, selon la forme progressive. Les dispenses d'unités générales dépendent des diplômes ou titres déjà détenus et de la réglementation applicable à la session d'examen ; il appartient au candidat de produire les justificatifs demandés.

Les unités du diplôme correspondent à des blocs de compétences. Les unités déjà validées peuvent être conservées ou donner lieu à dispense selon les règles applicables au C.A.P et à la situation du candidat.

XV. PORTÉE DE LA FORMATION

Cette formation de 105 heures ne délivre, à elle seule, ni le C.A.P ni les blocs de compétences. Elle comprend uniquement les enseignements professionnels précisés au programme. La réussite à l'examen ne peut être garantie.

XVI. DÉBOUCHÉS, SUITE DE PARCOURS ET PASSERELLES

Les compétences acquises peuvent être mobilisées dans une activité artisanale indépendante, dans un atelier de céramique ou dans une petite structure de production. Les poursuites ci-dessous sont données à titre indicatif et doivent être vérifiées au moment du projet.

Niveau 3	C.A.P Tournage en céramique - RNCP 36337
	C.A.P Décoration en céramique - RNCP 36338
	C.A.P Modèles et moules céramiques - RNCP 39647
Niveau 4	BMA Céramique - RNCP 37552
Niveau 5	Céramiste - RNCP 41974

Sources officielles de référence : France compétences (fiches RNCP 36337, 36338, 39647, 37552 et 41974) ; arrêté du 11 septembre 2024 modifiant les conditions de présentation au C.A.P Tournage en céramique.